RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Ouvrier forestier / Ouvrière forestière

Spécialiste de la sylviculture ou du bûcheronnage, l'ouvrier forestier ou l'ouvrière forestière réalise au quotidien des travaux d'entretien et d'aménagement des massifs forestiers. Un métier de plein air pour tous les amoureux de nature.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1867 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Agriculture, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime la nature, J'aime le travail manuel, J'aime me déplacer, voyager, Je souhaite protéger la planète



© SrdjanPav/E+/Getty Images

Le métier

Entretien et conservation

Le métier comporte 2 volets. D'une part, l'entretien et l'exploitation de la forêt, réalisés par les bûcherons et bûcheronnes ; d'autre part, l'aménagement et le reboisement de la forêt, effectués par les sylviculteurs et sylvicultrices.

Abattage

Les bûcherons et bûcheronnes préparent le chantier, coupent et façonnent les arbres selon leur utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de feu). Puis, réalisent l'abattage des arbres en dirigeant les chutes. À l'aide d'une tronçonneuse, ces ouvriers et ouvrières façonnent les produits forestiers selon un cahier des charges très précis. Des opérations de débusquage et débardage (2 opérations de déplacement) sont pratiquées, pour apporter les arbres abattus sur les lieux de stockage ou d'embarquement.

Régénération de la forêt

Les agents et agentes sylvicoles réalisent les opérations nécessaires à la vie et à la régénération de la forêt : plantation, débroussaillage, élagage. Ils ou elles mettent en place les peuplements, s'occupent de la protection des plants contre les gibiers, ou du débroussaillement. Ces ouvriers et ouvrières participent également aux travaux d'équipements et d'aménagement de la forêt : drainage des fossés, ouverture des routes forestières, terrassements.

Compétences requises

Un goût pour le travail manuel

Le métier s'adresse aux jeunes hommes et femmes qui se sentent proches de la nature et qui aiment les travaux manuels, notamment pour planter, élaguer ou couper les arbres.

Résistance physique de rigueur

Une bonne santé et une endurance physique sont également nécessaires, car ces ouvriers et ouvrières travaillent tous les jours en plein air et par tous les temps ! Ils

doivent faire preuve d'observation pour repérer les maladies qui touchent les arbres.

Sérieux et autonomie

Capables de travailler de manière autonome, ils ou elles respectent les consignes de sécurité, essentielles pour utiliser sans danger des outils tranchants (tronçonneuses, débroussailleuses, etc.). Ces outils peuvent être lourds, ce qui nécessite aussi une bonne robustesse physique.

Des connaissances scientifiques

Possédant des notions de gestion sylvicole, ces professionnels et professionnelles savent reconnaître les végétaux et les essences d'arbres, tout en sachant calculer un volume d'arbres ou une densité.

Où l'exercer ?

Toujours en plein air

Des vallées aux forêts de montagne, les ouvriers forestiers et ouvrières forestières exercent toujours à l'extérieur. Les travaux de coupe et d'élagage sont assez durs physiquement et les risques d'accident bien réels. Les activités sont saisonnières, liées aux cycles de la nature et aux types de travaux à effectuer.

Un travail d'équipe

Au quotidien, les ouvriers et ouvrières reçoivent leurs instructions d'un chef ou d'une cheffe d'équipe. Constitués en petites équipes, dispersés sur différentes parcelles, tous et toutes doivent être capables d'organiser leur travail de manière autonome.

De nombreux déplacements

Les conditions de travail évoluent selon la configuration du chantier (sur un relief, un terrain plat). Le métier implique de se déplacer souvent.

Les études

Après la 3e

2 ans pour préparer le CAP agricole travaux forestiers, éventuellement complété par le BP responsable de chantiers forestiers. 2 ans également pour obtenir le BPA bûcheron, qui peut constituer une bonne formation de base.3 ans pour le bac professionnel forêt.

Après le bac

1 an après le bac pour préparer un CS (certificat de spécialisation) travaux mécanisés de génie écologique ; arboriste grimpeur

CAP ou équivalent

→ BPA bûcheron

→ CAPa travaux forestiers

bac ou équivalent

→ Bac pro forêt

→ BP responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage

→ BP responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture

bac + 1

→ CS arboriste grimpeur

→ CS travaux mécanisés de génie écologique

Emploi et secteur

Dans le public ou le privé

Les ouvriers forestiers et les ouvrières forestières peuvent exercer dans la fonction publique : dans les collectivités locales ou au sein de l'ONF (Office national des forêts) en tant que salariés, chargés de l'aménagement et de l'exploitation des forêts publiques. Dans le privé, ils ou elles peuvent être recrutés par les entreprises de travaux forestiers, les coopératives forestières et les industries de production de bois. Les scieries et les entreprises privées du bois emploient également des bûcherons et bûcheronnes. Certains propriétaires de forêts privées embauchent également. Ces ouvriers et ouvrières de la forêt peuvent exercer une activité régulière ou être payés à la tâche, en fonction de la quantité d'arbres abattus.

Une diversité régionale

Les gisements d'emplois se situent majoritairement en Nouvelle-Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Grand-Est, régions qui possèdent de grandes étendues de forêt.

Évolution de carrière

Côté carrière, plusieurs choix sont possibles. Après avoir acquis une solide expérience, ils ou elles peuvent devenir chefs d'équipe ou conducteurs de travaux et encadrer d'autres ouvriers sylviculteurs ou bûcherons. Ils ou elles peuvent encore s'installer en tant qu'entrepreneurs indépendants. À l'ONF, il leur est possible d'accéder, grâce à un parcours de formation, à des postes de technicien forestier ou d'assistant forestier.

Secteur

Agriculture

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

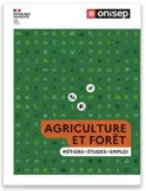
Site de l'Office national des forêts

Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture.

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Site dédié aux métiers de la biodiversité (répertoire des métiers et des formations).

Librairie



PARCOURS

Agriculture et forêt

Paru le 22/04/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €



ZOOM SUR LES MÉTIERS

Les métiers du bois

Paru le 13/11/2023
Broché • 4,90 €
PDF • 0,00 €

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Technicien forestier
- Ingénieur forestier
- Bûcheron
- Animateur de bassin versant
- Garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux)